

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019
DELIBERATION N° 01

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (à partir de 17h44 et jusqu'à 22h14), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. AGUERRE (jusqu'à 21h56), M. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 20h34), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h23), M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE (jusqu'à 21h44), Mme LARRE (à partir de 18h00), MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 23h00), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par M. SOROSTE (jusqu'à 17h44 et à partir de 22h14) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 21h56) ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 20h34) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. DAUBISSE (jusqu'à 18h23) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. DAUBISSE par M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 21h44) ; Mme LARRE par M. PARRILLA-ETCHART (jusqu'à 18h00) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h00) ; Mme CAPDEVIELLE par M. PALLAS ; M. ETCHETO par M. ARTIAGA (à partir de 23h00).

Absentes : Mme JUZAN, Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h00, à compter de la délibération 41).

Secrétaire : M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. le Maire

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales.

En application des dispositions de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du conseil municipal du 14 avril 2014 et du 20 octobre 2016 :

1. 08 janvier 2019 – Convention de mise à disposition de locaux par la Ville à la SAS Urbanis – Local en rez-de-chaussée situé 42 rue Poissonnerie (lot n°1) – loyer annuel 1 200 € (annule et remplace la décision du 31 août 2018).
2. 11 janvier 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association Biharki Lurraen Elkartea (BLE) – Cotisation annuelle pour 2019 : 80 €.
3. 14 janvier 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association Groupement Ornithologique des Pyrénées-Atlantiques (GOPA) – Cotisation annuelle pour 2019 : 25 €.
4. 14 janvier 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) – Cotisation annuelle pour 2019 : 150 €.
5. 14 janvier 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association Graine Aquitaine (Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement) – Cotisation annuelle pour 2019 : 24 €.
6. 15 janvier 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association des Elu.e.s contre les violences faites aux femmes (ECVF) – Cotisation annuelle pour 2019 : 500 €.
7. 15 janvier 2019 – Régie d'avances des animations seniors – Décision modificative – Montant maximum fixé à 10 000 €.
8. 21 janvier 2019 – Maintenance du matériel péager, GAC, GTC des parkings Paulmy et Glain – Société REVENUE COLLECTION SYSTEMS – 37 780,00 € HT.
9. 28 janvier 2019 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Zoom sur le cerveau » - Convention conclue avec M. Carlos Tinoco – 325 € nets de TVA.
10. 29 janvier 2019 – Conventions d'opérations conclues dans le cadre du dispositif « Génération Junior » organisé par la Ville du 18 février au 1^{er} mars 2019 - Montant total de 1 410 € nets de TVA (Association « Oreka » : 640 € - Association « Le ballet des Arts » : 450 € - Isabelle Karas : 320 €).
11. 30 janvier 2019 - Foire au Jambon 2019 – Revalorisation des redevances d'occupation du domaine public - Ajustement de + 0,7 % correspondant à la variation de l'indice depuis la dernière augmentation.
12. 1^{er} février 2019 – Réhabilitation du parking de la Gare – Lot n°1 : Désamiantage - ETC BTP COLAS - 89 000 € HT– Lot n°2 : Gros œuvre, fondations spéciales, enduits de façades , démolitions, sciage, carottage – EIFFAGE - 930 000 € HT – Lot n°9 : Ascenseur – IUMANA - 70 190 € HT – Lot n°10 : Electricité, courants forts, courants faibles – INEO - 289 850,05 € HT – Lot n°11 : Plomberie, ventilation, désenfumage - AXIMA - 139 000 € HT – Délai d'exécution : 13 mois.
13. 04 février 2019 – Accueil des jeunes de moins de 18 ans de l'Espace socio-culturel municipal par le club Léo Lagrange pour les sorties au ski 2019 – Montant total de 1 143 € HT nets de TVA.

14. 05 février 2019 - Constitutions de partie civile pour deux affaires – Audiences devant le tribunal de grande instance de Bayonne du 20 février 2019 – Demandes d'indemnisation des frais consécutifs aux dégradations.
15. 05 février 2019 – Acquisition et mise en service de divers matériels de péage pour le parking de Gaulle et le parking des Glacis – Lot n°1 : Acquisition et mise en service de divers matériels de péage pour le parking de Gaulle – Société REVENUE COLLECTION SYSTEMS – 111 500 € HT - Lot n°2 : Acquisition et mise en service de divers matériels de péage pour le parking des Glacis – REVENUE COLLECTION SYSTEMS - 54 400 € HT - Délai d'exécution de chaque lot : 60 jours.
16. 05 février 2019 – Prestation dans le cadre de la politique linguistique en faveur de la langue basque – Convention avec la compagnie « Artedrama » - 1 055 € TTC.
17. 05 février 2019 – Fourniture de papier pour impression et photocopie pour les services, les crèches et les écoles de la ville et les services du CCAS – Résiliation du marché n° 16ACDGS.
18. 05 février 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association Vacances Ouvertes – Cotisation annuelle pour 2019 : 167 €.
19. 05 février 2019 – Divers travaux de réseaux secs – Programme 2019-2020-2021 – Groupement COREBA/LACIS – 379 428,81 € HT – Accord cadre de 2 ans reconductible 1 an avec montant maximum à 500 000 € HT pour la période initiale et 250 000 € HT pour la période de reconduction.
20. 08 février 2019 – Travaux de réhabilitation de la place Patxa – Société EXEDRA Sud Aquitaine – 157 488,40 € HT - Tranche ferme : 98 0179,40 € HT avec un délai d'exécution de 5 semaines – Tranche optionnelle : 59 309 € HT avec un délai d'exécution de 3 semaines.
21. 11 février 2019 - Constitution de partie civile – Audience devant le tribunal de grande instance de Bayonne du 06 mars 2019 – Demande d'indemnisation des frais consécutifs aux dégradations.
22. 12 février 2019 - Portail public Bilketa 2 : refonte du portail + bibliothèque numérique + maintenance – Société BIBLIOMONDO – 75 755 € HT pour l'acquisition de l'ensemble des fonctions relatives au portail Bilketa en intégrant une bibliothèque numérique – 8 600 € pour la maintenance du portail – Accord cadre à bons de commande pour une durée de 4 ans - Montant maximum : 150 000 € HT.
23. 12 février 2019 - Fourniture de revêtements de sols en PVC - Société LINOTAPIS – 46 767,50 € HT - Accord cadre d'un an reconductible 3 fois un an – Montant maximum : 50 000 € HT.
24. 12 février 2019 - Adhésion à l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) – Cotisation annuelle pour 2019 : 900 €.
25. 12 février 2019 - Renouvellement de l'adhésion à l'association AMORCE - Cotisation annuelle pour 2019 : 1 069 €.

26. 13 février 2019 - Quartier du Grand Bayonne - Travaux d'aménagement des abords du château vieux - Avenant n° 1 – Augmentation de la tranche ferme avec la société Colas Sud-Ouest de 73 828,76 € HT – Montant initial de la tranche ferme de 1 105 308,46 € HT porté à 1 179 137,22 - Plus value de 6,68 % - Montant total, tranches optionnelles comprises, s'élève à 1 306 584,80 € HT.
27. 13 février 2019 - Constitution de partie civile – Audience devant le tribunal de grande instance de Bayonne du 20 février 2019 – Demande d'indemnisation des frais consécutifs aux dégradations.
28. 14 février 2019 – Refonte de l'écosystème web de la Ville – Lot n°1 : Conception technique, fonctionnelle, hébergement et maintenance – Société STRATIS – 113 343 € HT – Délai d'exécution de quatre ans - Lot 2 : Conception graphique et ergonomique – Société STRATIS – 32 785 € HT – Délai d'exécution de deux ans.
29. 18 février 2019 – Réclamation indemnitaire par M. Christophe LEDRU relative aux préjudices subis consécutifs à une maladie imputable au service – Désignation de Maître ROGER pour défendre les intérêts de la Ville.
30. 18 février 2019 - Constitution de partie civile – Deux effractions au 28 avenue de l'Ursuya (supérette Vival) - Demande d'indemnisation des frais consécutifs aux dégradations.
31. 18 février 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association nationale des élus des territoires touristiques (ANETT) – Cotisation annuelle pour 2019 : 3 172 €.
32. 18 février 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association « Centre-Ville en Mouvement » - Cotisation annuelle pour 2019 : 1 000 €.
33. 18 février 2019 – Renouvellement de l'adhésion à l'association des maires de France et des maires des Pyrénées-Atlantiques – Cotisation annuelle pour 2019 : 10 591,83 €.
34. 18 février 2019 – Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement des marchés d'assurances - Contrat d'étude et de conseil en assurances - Société PROTECTAS - 6 700 € HT.
35. 25 février 2019 – Médiathèque – Prestation dans le cadre des actions « Printemps des poètes » et « Korrika Kulturala » - Convention avec Mme Séverine Dabadie – 500 € HT.
36. 25 février 2019 – Médiathèque – Prestation dans le cadre de l'action « Médiation autour du spectacle CO2 – Cycle de Lieder » - Convention avec l'association 2d'Lyres – 231 € nets de TVA.
37. 28 février 2019 – Assistance relative à la couverture des risques liés au chantier de rénovation-extension du musée Bonnat-Helleu – Contrat d'étude et de conseil en assurances - Société PROTECTAS – 6 500 € HT.
38. 28 février 2019 – Contrat de maintenance du matériel de détection de gaz pour les parkings en ouvrage Paulmy, la Gare, Tour de Sault et Sainte Claire – Société DRAGER - 9 574,96 € HT – Contrat d'un an.

39. 28 février 2019 – Convention avec l’Aviron Bayonnais Omnisports section Tennis dans le cadre du dispositif « Fête le mur » - 14 500 € nets de TVA.
40. 04 mars 2019 – Fourniture et pose d’une fosse de réception, de pistes d’élan, d’une piste d’acrobatie, de tapis et divers autres matériels dans la salle de gymnastique des hauts de Sainte-Croix – Société GYMNOVA – 60 478 € HT.
41. 06 mars 2019 – Renouvellement des adhésions aux associations Comité français international bibliothèques et documentation (CFIBD) - 90 € - Réseau Carel - 50 € - Images en bibliothèques - 110 € - Adhésion à l’association Maison d’écrivain et patrimoines littéraires en Nouvelle-Aquitaine / Fédération nationale des maisons d’écrivain et des patrimoines littéraires - 100 €.
42. 07 mars 2019 – Aménagement paysager du parking de Gaulle – Société Guichard – 52 973,30 € HT – Prestations réparties en deux tranches de 6 semaines chacune.
43. 07 mars 2019 – Travaux de forage d’essai pour exploitation géothermique – Société ROQUEBERT – 46 729 € HT.
44. 08 mars 2019 – Fourniture d’un portique de lavage de véhicules au CTM – Société LAVANCE – 37 000 € HT – Délai d’exécution : un mois.
45. 08 mars 2019 – Renouvellement de l’adhésion à l’Union des villes taurines françaises - Cotisation annuelle pour 2018 : 11 260 € (part variable).
46. 11 mars 2019 – Suivi botanique et suivi mammalogique – Groupement de commandes ville de Bayonne / communauté d’Agglomération Pays Basque – Lot n°1 : suivi botanique – Société ECOGIS – 23 850 € nets de TVA – Accord cadre d’un an reconductible deux fois un an – Montant maximum : 35 000 € HT - Lot n°2 : suivi mammalogique – Société GREGE – 42 830 € HT – Accord cadre d’un an reconductible deux fois un an – Montant maximum : 44 000 € HT.
47. 11 mars 2019 – Attribution d’une indemnisation pour les auteurs graphiques finalistes du concours de l’affiche des Fêtes de Bayonne 2019 – 500 € TTC pour Marion Arbona, Pierre Bléhault, Geoffrey Dromard et Sophie Torres.
48. 12 mars 2019 – Bail consenti par la Ville de Bayonne à l’Etat (police nationale) – locaux situé place des Gascons – 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2027 – Loyer annuel de 8 115,88 €.
49. 18 mars 2019 – Renouvellement de l’adhésion à l’agence publique de gestion locale - - Cotisation annuelle pour 2019 : 4 129 €.
50. 21 mars 2019 - Bastion de Mousserolles – Restauration d’une casemate :
- Travaux d’aménagements intérieurs – Mission de maîtrise d’œuvre – Groupement M. Thouin, architecte, M. Taillandier, économiste, et les bureaux d’études AMT et AIA – Forfait provisoire de 19 376 € HT.
 - Opération de traitement des infiltrations et mise en sécurité – Mission de maîtrise d’œuvre – Avenant n° 1 – fixation du forfait définitif de rémunération à 83 762,10 € HT.

Délivrance de concessions funéraires :

N° acte	Date	Nom du concessionnaire	Cimetière	Emplacement	Durée	Montant
20190022	31/01/2019	SEGALAS Béatrice	Saint-Léon	2E-AE-018	30	506,00 €
20190023	31/01/2019	DEVANT Arlette	Talouchet	06-CU-1-020	30	136,00 €
20190024	04/02/2019	POSTIGO Thérèse	Saint-Léon	01-08-002	30	506,00 €
20190025	07/02/2019	AUTEXIER Jean et Marie	Saint-Léon	02-23-017	15	52,00 €
20190026	07/02/2019	SAINT PIERRE Louissette	Saint-Léon	03-13-015	15	164,00 €
20190027	11/02/2019	EHRET Huguette	Talouchet	05-16-029	30	136,00 €
20190028	26/02/2019	ROLLET Michel	Saint-Léon	09-08-006	30	506,00 €
20190029	26/02/2019	VOLLAIRE Gisèle	Talouchet	08-03-026	30	326,00 €
20190030	26/02/2019	MIRAMON Jean-Louis et Marie Bernadette	Saint-Etienne	A-04-005,2	30	43,00 €
20190031	27/02/2019	PINAUT Bernard et Charles	Talouchet	07-04-016	15	52,00 €
20190032	28/02/2019	DUPLAA Christian, Martine et Claude	Saint-Léon	03-09-004	30	326,00 €
20190033	28/02/2019	IDIART Marie Louise et Jean Michel	Talouchet	02-03-050	30	506,00 €
20190034	01/03/2019	SOROSTE Alain et Michèle	Saint-Léon	02-36-003	50	506,00 €
20190035	04/03/2019	ROULEAU Sylvie	Talouchet	08-03-027	50	506,00 €
20190036	07/03/2019	MOREA Yves	Talouchet	05-13-013	15	52,00 €
20190037	08/03/2019	NETO Coralie	Saint-Etienne	H-4B-004	15	164,00 €
20190038	08/03/2019	LOUSTAUNEAU Joelle et CLEMENT Andrée	Talouchet	03-09-033	30	136,00 €
20190039	08/03/2019	BIDEGAIN-BIDAURY Bernadette	Saint-Léon	03-26-025	15	164,00 €
20190040	14/03/2019	RAPHAELE Marie Madeleine	Talouchet	03-09-015	15	52,00 €
20190041	15/03/2019	RICHARD Suzanne	Saint-Léon	01-16-022	15	164,00 €
20190042	15/03/2019	PERY Josette	Saint-Léon	03-20-027	15	164,00 €
20190043	15/03/2019	XANS Xavier	Saint-Léon	03-25-009	15	164,00 €
20190044	18/03/2019	HEFFNER Cynthia	Saint-Léon	02-33-033	30	326,00 €
20190045	18/03/2019	AMESTOY Jean-Jacques	Talouchet	AE-01-004	30	43,00 €
20190046	18/03/2019	LESTRUHAUT Agnès	Saint-Léon	04-03-019	15	52,00 €
20190047	18/03/2019	ITHOURBURU Jacques	Saint-Etienne	C-04-041	30	136,00 €
20190048	23/03/2019	ALVES Bénédicte	Talouchet	09-06-001	30	136,00 €
20190049	25/03/2019	COUTANT Mauricette	Saint-Léon	04-12-003	15	52,00 €
20190050	25/03/2019	KALUCKI Sylvette	Talouchet	06-CU-1-021	30	136,00 €

Ont signé au registre les membres présents.

DONT ACTE.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne